Pointus.Varois.free.fr

Lexique de Charpente-Marine
Bateau en Bois

JmS

ABOUT
Extrémité d'une planche (bordage de carène ou de pont). Plusieurs planches de bordage mises bout à bout constituent une virure.
ACCORE
Pièce de bois droite qui sert à maintenir le navire pendant sa construction sur cale.
Les accores prennent le nom de la partie de la charpente à laquelle elles sont appliquées ; telles sont les accores du fond, les accores intermédiaires, celles de l'étrave, de l'étambot, etc.
ACCULE
Terme qui se rapporte aux varangues. Les varangues acculées sont celles qui ne sont pas perpendiculaires à la quille, par exemple celles de l'avant de la coque
ACIMER
apiquer, incliner la vergue (antenne) dans sa position de navigation

AIGUILLE
Pièce maîtresse située à l'arrière de la charpente axiale, dans le prolongement de la quille et fixée à l'étambot.
ALLONGE
Partie plus ou moins verticale du sommet d'un couple. Au-dessus du plat-bord, l'allonge se prolonge par la jambette de pavois. A l'arrière les allonges de voûtes aboutissent à la base du tableau.
ALLURE PORTANTE
direction que suit un bateau par vent arrière.
AMADIÈRES
mailles, espace au fond du bateau entre les varangues (madiers) à savoir la partie intérieure du squelette du bateau
AMAN :
drisse de la vergue (antenne)
AMURADES :
parties de la coque vers le milieu du bateau
AMURE :
cordage fixant le coin d'une voile établie du côté d'où vient le vent.
ANTENNAL :
ralingue d'envergure où sont fixés les garcettes (matafians)
ANTENNE :
vergue des bateaux latins composée de deux espars (le car et la penne)
APOTRES
Pièces de bois de section triangulaire clouées de part et d'autre de l'étrave au ras de la râblure pour renforcer la tenue du bordé.
APOUNCHADURE :
surliure (ligature) en bout d'un cordage pour éviter qu'il se décommette
ARBRE :
mât des bateaux latins
ARJAOU :
barre franche
ASTE
hampe du pavillon
AU PRÈS :
un navire est au près lorsque ses voiles lui permettent de se rapprocher le plus possible de la direction du vent.
AUBIER
Partie tendre et vivante de l'arbre où circule la sève, entre l'écorce et le duramen.

AUTARELLE OU ESCAUMIÈRE
toletière, pièce d'usure fixée sur le plat-bord (barganéou), tra¬versée par le tolet (escaoumé)
BANC D'ARBOURA
banc du mât
BANC D'APE
Banc situé en arrière du BANC D'ARBOURA (celui qui est proche de l'implantation du mât), et sert donc généralement de banc aux rameurs.
BARBETTE :
amarre de proue, appelée aussi « cap d'à poué » (câble de proue)
BARGANÉOU OU BRÉGANÉOU
plat-bord, pourtour supérieur du bateau
BARROT
Pièces de la charpente haute du navire fixées contre les membrures et assemblées sur la serre bauquière, assurant la tenue transversale de la coque, et sur lesquelles reposent les lames. Elles sont légèrement courbes (bouges) pour faciliter l'écoulement de l'eau. Suivant les constructions, on trouve des "barrotins" et des "élongis".
BATAYOLE
Montant en bois ou métallique installé au-dessus d'un pont et servant à soutenir une lisse de bastingage (Gazelle des Sables).
BARROTIN
Section de barrot installée entre les entremises d'un panneau ou d'une écoutille et la bauquière en abord.
BARTALOT
bout-dehors fixe d'un bateau latin
BASTARDIN :
fausse drosse, anneau de cordage parfois garni de boules de bois maintenant la vergue (antenne) contre le mât (arbre) quand la drosse (trosse) est larguée
BATAIOLLE :
pavois, partie de la coque au-dessus du pont qu'on appelle aussi la faouque par glissement de sens
BATAIOLLES
jambettes, sur les bateaux anciens elles étaient constituées par les allonges (estamanaïres) des varangues (madiers)
BAUQUIERE
Ceinture intérieure d'un navire, formée de pièces de bois qui, par leur épaisseur, servent à lier les couples entre eux, et en même temps, à soutenir les baux par leurs extrémités. Il y a une bauquière à la hauteur de chaque pont et des gaillards. Les pièces de ces longues ceintures sont bout à bout, et on les lie par une seconde ceinture intérieure, appliquée à écarts croisés contre la première, et dont le nom est serre-bauquière. Ces diverses pièces sont clouées sur les couples.
BERCER :
rouler
BITTES
Tourillons de bois ou de métal implantés sur le pont pour y tourner des manœuvres telles que les amarres. bitte d'amarrage
BITTON
Littéralement petite bitte, mais aussi petits montants servant à tenir la caisse du bout-dehors, ou encore montants d'un guindeau.
BORDAGE
Planche qui recouvre la coque. L'ensemble des bordages s'appelle le bordé.
BORDE
Pièces de bois composant le bordage. Ces pièces sont fixées sur les membrures et forment des lignes longitudinales appelées virures.
BOSSOIR
Poutre saillant à l'extérieur de la coque afin de pouvoir hisser des objets ; bossoirs d'ancres, bossoirs d'embarcations.
BOUCHAIN
Partie arrondie de la carène du navire faisant la jonction entre les fonds et la muraille.
BOUGE
Courbure de la face supérieure d'un barrot.
BOUFFER :
en Provençal, « souffler ».

BRAGO :
Berseau ou petit anneau de cordage enserrant la vergue (antenne) et muni d'un guinçounéou sur lequel on frappe l'aman
BRAI :
résine de pin ou goudron utilisée pour assurer l'étanchéité des coques en bois.
BRANDER :
tanguer
BRASSE :
à Marseille la brasse vaut 7 pans soit 1,75 m
BRIME :
tout cordage d'environ une dizaine de mm de diamètre
BRION
Partie de la charpente axiale correspondant à la jonction entre quille et étrave, peut être plus ou moins arrondie.
BROCHETAGE
Etude de la forme et des dimensions de chacun des bordages pour qu'il puisse s'ajuster contre le bordage précédent.
CABESSAILLE
corps mort ; bateau en cabessaille : mouiller dehors sur un corps mort
CABILLOT
Grosse cheville en bois (ou métallique) avec un manche, s'installe dans les trous des râteliers pour y tourner des manœuvres.
CADÈNES
A l'origine, chaîne à 2 ou 3 maillons qui servait à tenir la frette des caps de moutons. Sur nos petits voiliers, il est plus correct de parler de lattes de haubans.
CAISSE
A propos d'une poulie, c'est le bloc de buis (composé des joues et des entretoises) qui contient les réas ; à propos d'un espar, c'est son extrémité carrée ou polygonale : caisse du bout-dehors, du beaupré, du mât de hune.
CADENOTS OU FOURCATS :
fortes pièces de bois à la poupe et à la proue au niveau du plat- bord (barganéou) et permettant d'amarrer le bateau
CALFATAGE :
opération consistant à garnir d'étoupe, de poix, de goudron, les fentes de la coque d'un bateau pour la rendre étanche. Procédé consistant à étancher les joints entre les bordés en les remplissant d'étoupe avec un fer à calfat
CAN
Face la plus étroite d'une pièce de bois dans le sens de sa longueur. Une pièce est placée de « can » lorsqu'elle repose sur cette face
CAP DE MOUTON
Poulie élémentaire faite d'un bloc de buis lenticulaire percé de trois trous et portant une engoujure sur son pourtour.
CAPIAN OU CARPIAN :
prolongement de l'étrave (rode d'àpoué) au-dessus du plat-bord (barganéou). Pièce en bois fixée sur l'étrave servant de bitte d'amarrage. Symbole phallique rehaussé par des joues de bois, le plus souvent peintes en rouge.
CAPOT
Coffrage au-dessus d'une ouverture de pont.
CAR OU QUART :
espar inférieur de la vergue (antenne)
CARAVELLE OU CARVELLE
Clou de section rectangulaire (différent de pointe de section ronde), à la tête en forme de diamant épointé servant à verrouillé un bordé à sa pose dont la pointe est en forme de burin permettant de couper la fibre du bois perpendiculairement à son fil
CARLINGUE
Forte pièce de buis ou autre bois dure de même largeur que la quille fixée au-dessus de manière à renforcer la tenue des varangues et le plus souvent prévue pour recevoir la mortaise de pied de mat afin de répartir l'effort et de ne pas affaiblir la quille.
CARGUER LE DEVANT :
raidir le palan de devant
CARIE
Maladie affectant le bois et due à l'action des champignons.
CARREAU
Dernier bordage vers le haut de la coque d'un canot. Analogue aux préceintes sur un plus gros bateau.

CARRÉGER :
louvoyer, tirer des bords
CASSE-ESCOTE :
entaille en haut de l'étrave (rode d'à- poupe) pour passer l'écoute
CAVILLON :
cabillot, élément amovible permettant de tourner un cordage
CERCLES DE MAT
Appelés parfois raks : cercles en bois de châtaigner qui coulissent autour du mât et servent à tenir le guindant d'une voile aurique.
CHANTIER
Berceau en bois découpé à la forme d'un canot de manière à le tenir sur le pont d'un navire.
CHAUMARD
Bloc de bois avec une mortaise équipée d'un réa pour y faire passer une manœuvre
CHOUQUE
Gros billot de bois, fixé au tenon du sommet d'un mât par une entaille de forme carrée pour emboîter un mât dans un mât supérieur.
CHAMBRE :
soute
CHEBEC :
bâtiment à voile latine à formes fines pouvant naviguer à la rame.
CHOUNER :
couler
CIME :
extrémité d'un cordage et aussi un bout (boutt), cordage assez court sans emploi défini.
CLAIREVOIE
Petite galerie ajourée surmontant une ouverture du pont.
CLAN
Mortaise pratiquée dans un espar (bout-dehors, bôme, flèche de mât) équipée d'un réa pour le passage d'une drisse.
CLIN
Manière de disposer les bordés. Contrairement aux bordés à franc-bord qui se joignent par la tranche sans se superposer, les bordés à clin se recouvrent l'un l'autre comme les ardoises d'un toit.
En aucun cas ce mot ne peut désigner un bordé mais seulement la façon de disposer ceux-ci les uns par rapport aux autres, inclinés par rapport à la ligne générale de la bordure. Il ne peut jamais être employé au pluriel.
Lorsqu'un bateau construit à clin se disloque, on dit qu'il est déclinqué et, par déformation, déglingué.
COMPAS
- à verge pour le traçage sur salle et pour tracer de grandes courbes et cercles.
- à bordage pour prendre la largeur des fermures.
CONTRE-QUILLE
Pièce maîtresse de la charpente axiale posée au-dessus de la quille et sur laquelle on fixe les varangues.
COQUERON :
soute à l'arrière d'un bateau.
CORNIERS
Allonges extérieures, de chaque côté du tableau, formant les deux angles où se rejoignent les virures du pavois et celles du tableau.
COUPLE
Nom donné à chaque ensemble de pièces courbes, symétriques par rapport à la quille sur laquelle ils sont fixés perpendiculairement, et montant jusqu'au plat-bord. Chaque ensemble est formé de varangues, de genoux et d'allonges.
COURBE
Pièce de bois qui sert à renforcer la liaison entre deux autres éléments de charpente : courbes de barrots à la jonction entre barrot et bauquière.
COURONNEMENT
Lisse au-dessus du tableau arrière.
COURSIVE
Couture se trouvant autour des hiloires ou des plats-bords
COUTURE
Jonction de deux bordages dans le sens de la longueur. Les coutures sont calfatées.

CRAPEAU
L'extrémité de la barre de gouvernail dont la roue commande les déplacements par l'intermédiaire des drosses. Voir 'tamisaille'.
CROC
Outil en forme de serpe de l'épaisseur des coutures servant à dé calfater une couture.
CUBERTE :
pont
CUL DE POULE :
cul de porc, nœud effectué au bout d'un cordage
DALOT
Ouverture à la base du pavois pour évacuer l'eau embarquée.
DALOTS :
espace destiné à l'écoulement de l'eau.
DAUPHINS
Pièces de bois courbes au nombre de deux ou trois de chaque côté de la guibre.
DAVIER
Sorte de gros réa ou de rouleau tournant entre deux montants pour faire passer un cordage ou une chaîne : par exemple entre l'oreille et l'étrave des langoustiers et des thoniers.
DEPAYOLAGE
Enlèvement du vaigrage de fond ou du parquet.
DEVANT :
cordage simple ou à palan qui permet d'orienter la vergue (antenne)
DONNER VOLTE :
tourner une manœuvre (cordage simple ou à palans)
DROIT FIL
Se dit d'un matériau que l'on utilise dans le sens naturel de ses fibres.
DROSSES
Les drosses sont les câbles qui transmettent les mouvements de la barre à roue au safran. Les drosses peuvent être également constitués par un cordage, un filin, une chaine ou une tringle métallique.
DUNETTE
Partie arrière surélevée du pont.
ÉCART
Jonction des deux bouts de planches du bordé de la coque ou du pont.
ÉCOUTILLE
Ouverture dans le pont pour accéder à l'intérieur de la coque
ÉCUBIERS
Manchons métalliques à la base du pavois de part et d'autre de l'étrave pour le passage des chaînes ou des amarres.
ELONGIS
- dans un mât composé : poutres longitudinales au-dessus des jottereaux, elles servent à soutenir la hune
- dans le charpentage : poutres installées entre deux barrots dans le sens de la longueur du pont pour aménager les ouvertures : écoutilles, capots... Sur les petits bateaux, on parle plutôt d'entremises.
EMPLANTURE
Bloc de bois (percé d'une mortaise), installé sur la carlingue pour recevoir le tenon du pied de mât.
ENGOUJURE
Encoche pratiquée autour d'un objet (poulie, cosse) pour y installer une estrope.
EMBANDE :
mou

EMBROUILLE :
cordage per¬mettant de carguer la voile
EMBROUILLER
carguer la voile
EMPLOMBADURE :
épissure
ENGINADURE :
croisement de la penne et du car
ENGINES :
roustures (fortes ligatures) qui lient le car et la penne

ÉPERON :
partie de bois saillante fixée sur la proue d'un bateau.
ÉPITE
Petite cheville de bois ; il y en a de rondes et de carrées, pour boucher les trous qui se trouvent accidentellement, dans les pièces de bois. Il y en a d'autres en forme de coin, pour être enfoncées dans les extrémités des gournables, afin d'arrêter celles-ci à leur place.
ÉPITOIR
Poinçon en fer avec lequel on introduit les épites dans les gournables.
ÉPONTILLE
Poutre installée verticalement entre la carlingue et le pont pour le soutenir. Une petite épontille peut aussi soutenir un banc de quart.
EPURE
Plan dessiner à l'échelle UN.
ÉQUERRAGE
Angle fait par les deux bords d'un couple vus de dessus. Plus on se rapproche de l'avant ou de l'arrière, plus l'équerrage est important.
ÉQUERRE
1. Instrument servant à tracer des angles droits.
2. Fausse équerre, voir sauterelle.
3. Coupe d'équerre, coupe réalisée à angle droit.
ERSEAU
Anneau de cordage que l'on capelle sur le tolet.
ESCAOUMÉ :
tolet, pièce de métal ou de bois pour fixer les rames
ESCOTES :
écoutes, cordage servant à régler les voiles
ESCOUET :
serre, élément longitudinal permettant de soutenir le plancher amovible (paillol)
ESTACADE :
appontements réalisés à l'aide de pièces de bois.
ESTAIN
Dernier couple dévoyé de l'arrière, dont les deux faces avant et arrière sont perpendiculaires à la face supérieure de la quille, mais oblique par rapport au plan longitudinal du navire. Ils servent de renfort aux différentes pièces constituants le tableau arrière.
ESTAMANAÏRE :
allonge de varangues (madiers)
ÉTAMBOT
Pièce droite ou plus ou moins courbe et d'inclinaison variable (quête) fixée sur la partie arrière de la quille. Elle reçoit la fixation des bouts des bordés (navires ayant la partie arrière pointue). Elle sert de renfort central aux pièces constituant le tableau.
ÉTAMBRAI
Ouverture pratiquée dans le pont pour permettre d'y passer un mât. Elle est renforcée par un collier de bois : le coussin d'étambrai, lui-même assuré sous le pont par des élongis ou des traversins. Le mât se trouve coincé dans l'étambrai par des cales en bois. Le tout est protégé par un capuchon circulaire, la braie.
ÉTRAVE
Pièce avant de l'ossature de coque. Elle prolonge la quille, à qui elle est fixée extérieurement par le brion, intérieurement par le marsouin. L'extrémité supérieure de l'étrave en est le nez. Quand l'étrave est heureuse, les moustaches lui poussent ! Elle dépasse souvent le niveau du pont et, traversée par une tige de métal, la paille d'étrave, sert de bitte d'amarrage.
L'étrave peut être doublée intérieurement d'une contre-étrave ou plastron, extérieurement d'un taille-mer fréquemment métallique.
ÉTUVAGE
Procédé consistant à placer des pièces de bois dans un coffrage à l'intérieur duquel circule de la vapeur. La chaleur et l'humidité assouplissent le bois et permettent de le ployer sans le briser.
FARGUE
Petit pavois fait d'une planche clouée sur les allonges des couples d'un petit bateau. Petite moustache installée sur la lisse de chaque côté de l'étrave, avec chaumard encastré.

FIL A PLOMB POINTU
Sert à positionner l'ensemble des éléments de construction, étrave, étambot, tableau, couple, gabarit, etc. (les couples), par rapport à l'axe de la quille.
FILEUX
Planches clouées horizontalement sur deux jambettes contiguës à l'intérieur du pavois pour y amarrer les manœuvres.
ÉTAMBOT :
pièce de bois implantée dans la quille d'un bateau qu'elle continue obliquement à l'arrière.
ETAMBRAI :
Renfort du pont au passage du mât qui mat est bloqué dans l'étambrai par des coins en bois.
ÉTRAVE :
avant d'un bateau.
FAIRE CHABAOU :
chavirer
FAIRE LA QUEUE DE SARTAN :
réduire momentanément la voile en carguant l'embrouille du haut
FAIRE LES TIERCEROLS :
prendre un ris, diminuer la surface de la voile
FAOUQUES :
falques, planches fixées sur le plat-bord (barganéou) pour rehausser le pavois (bataiolle) ; les faouques levadisses - amovibles- s'en¬lèvent pour ramer
FER :
grappin et même ancre
FLEURIAU
Pièce de bois qui maintient provisoirement les couples pendant la construction du navire.
FOC :
voile triangulaire.
FOURCAT
Chacun des groupes de demi-varangues situées aux extrémités d'un navire, là où ces demi-varangues forment un angle si aigu qu'elles évoquent une fourche.
La pièce de construction qui réunit les branches du fourcat de l'arrière à leur sommet se nomme fourcat d'ouverture. FOURRURE DE GOUTTIERE
Ceinture de bois épais qui fait la liaison étanche entre les baux et les couples.
FRETTE
Cercle métallique qui entoure un espar. Les frettes sont équipées de pitons à oeil pour y frapper des manœuvres ou des poulies.
GABARIT
Patron en bois de faible épaisseur sur lequel on repique sur l'épure, les formes de la pièce à réaliser. Il devient un modèle grandeur nature pour sélectionner le bois le mieux adapté pour réaliser (après un traçage minutieux) la pièce du navire. Par extension : formes
GALBORD
Premier bordé du bas contre la quille. Le deuxième est le contre galbord, le troisième étant le ribord. Ils suivent en alternance les virures et les fermetures.
GAIAC
Bois exotique très dur servant à faire des cosses ou des réas.
GALOCHE
Entaille en forme de gueule de raie dans une pièce de bois pour y faire passer un cordage
GALOCHES OU CASTAGNOLES :
taquets d'amarrage
GANSE DE MAIN :
nœud de chaise
GAVITÉOU :
bouée, balise
GENOU
Pièce courbe de construction qui sert de liaison à deux autres qui se font suite, en se chevillant à mi-longueur sur chacune d'elles, en particulier partie courbée d'une membrure, entre la varangue et l'allonge.
GENOUILLERE
Pièce de bois taillée en angle droit fixée sur la membrure et servant de support au barrot de pont.

GOURNABLE
Longue cheville de bois dur (frêne) pour les assemblages de la charpente
GOURSE :
bateau méditerranéen.
GRATIÉOU :
bordure de la voile
GUINÇOUNÉOU :
pièce en bois tourné permettant d'assembler rapidement deux cordages
GUIRLANDE
Pièce horizontale dont le fil est perpendiculaire à l'axe longitudinal liant au niveau de l'étrave les deux serres bauquières
HAUTS OU MURAILLE
Parties émergées de la coque. Synonyme d'œuvres mortes.
HALEBAS (HALE-BAS) :
Manœuvre courante frappée au point de drisse d'une voile et permettant de l'amener le long de sa draille, pour la serrer, une fois la drisse larguée.
HERMINETTE
Sert d'abord à équarrir les pièces de bois brut, puis à mettre les bois à la forme.
HILOIRES
Planches en saillie sur le pont autour des ouvertures pour empêcher l'eau de rentrer dans la coque.
HOUPPIER
Partie supérieure d'un arbre.
HUPE
Foyer de pourriture dans une pièce de bois.
Il se trouve le plus souvent dans un œil-de-perdrix.
ISHERWOOD
Procédé longitudinal le plus connu de construction des navires.
ITAGUE :
Manœuvre courante permettant de hisser quelque chose. L'itague est un palan composé d'une poulie dans laquelle passe un codage. Une de ses extrémités fait dormant à un point fixe (une vergue par exemple), et l'autre constitue le courant sur lequel on tire. Les drisses de voiles latines de grande surface sont à itague.
JAUGE
Sert à la mesure de base des assemblages, mortaises, tenons, etc. Elle est également utilisée en charpenterie traditionnelle. Mesure métrique d'un côté, mesure en pouces de l'autre. Longueur totale de cette jauge : un pied ; repliée, les deux branches côte à côte : un pouce.
JAUMIERE
Trou par lequel passe la mèche de gouvernail. Cet orifice s'appelle parfois la louve (sur les Bisquines).
JAMBETTE
Prolongement des membrures au-dessus du pont servant à fixer le pavois.
LARGUE :
route perpendiculaire à la direction du vent.
LARMIER
Saillie d'une pièce de bois, creusée par dessus en gouttière et qui laisse s'égoutter l'eau à une certaine distance du parement.
LISSE
Règle souple de faible section.
LAVOILLER :
raidir un cordage, « lavouelle le cap d'à poué » : « raidis l'amarre de proue »
LEVER VOLTE :
larguer une manœuvre (cordage simple ou à palans)
LISSE
Planche appliquée sur l'ensemble des couples pour ajuster leur alignement.
Dans le système transversal de construction des coques on appelle lisses, des membrures longitudinales placées contre les couples pour contreventer ceux-ci. Dans le système longitudinal, les lisses deviennent les véritables membrures du navire et sont appliquées contre le bordé qu'elle renforcent.
LISSE DE PAVOIS
Bordages horizontaux qui coiffent le sommet des jambettes, du couronnement à l'étrave.

LISSE D'OUVERTURE
Planche clouée provisoirement entre les deux sommets d'un couple pour préserver leur écartement pendant la construction.
LISTON
Ceinture extérieure située légèrement en dessous du pont. Souvent faite d'un demi rond rapporté, elle sert de protection à la muraille et fait office de boudin ou de bourrelet. Ce peut être également une simple engoujure qui, peinte d'une autre couleur que la muraille, n'a d'autre but que décoratif et souligne les formes de la coque. Sans relief ni creux, c'est un livet.
LOUVE
Autre nom pour la jaumière sur les Bisquines.
MADIERS :
varangues, partie intérieure des membrures c'est-à-dire le squelette du bateau
MAILLE
Nom de l'espace entre deux membrures.
MAITRE-COUPLE
Couple le plus large situé au maître-bau ; c'est aussi la partie la plus large du bateau.
MATELAS
Pièces de bois jointives, fixées à la coque, à la position du blindage de ceinture.
MANTENENT :
poignée de la rame
MARGOUILLET
Sorte de pomme de bois dur, percée au milieu et présentant une engoujure sur son pourtour pour être estropée. Sert à guider certaines manœuvres.
MATAFIANS :
garcettes, petits cordages pour enverguer (fixer) la voile sur la vergue (antenne)
MEMBRURES
Pièces chantournées ou découpées au plus près du fil du bois ; synonymes de couples. Il faut les distinguer des membrures ployées ou pliées, qui sont de plus petites sections que les couples, ce qui permet d'alléger le bateau, même si l'on doit en employer davantage.
MÈSTRE :
grand-voile
MOINE
Gros chasse clou emmanché permettant de chasser les caravelles.
MOUSTACHES
Pièces de bois clouées sur la lisse de pavois, de part et d'autre de l'étrave, avec une découpe en galoche, parfois appelées fargues.
MOISSONNIÈRES :
anguillers, trous percés dans les varan¬gues (madiers) pour évacuer l'eau vers la maille (amadière) la plus basse
MOLLER :
choquer, donner du mou par saccade
MOUISSELAS :
surbaux, bor¬dures des écoutilles empêchant l'entrée de l'eau dans le bateau
MOURRE DE POUAR :
en provençal, museau de cochon. Terme utilisé pour désigner l'éperon et par extension le bateau qui le porte.
MURAILLE OU HAUTS
Parties émergées de la coque. Synonyme d'œuvres mortes.
NOIX
D'un mât : épaississement au niveau du capelage pour soutenir les haubans.
ŒIL DE PERDRIX
Point que l'on trouve parfois dans un nœud d'arbre, et qui est de couleur plus foncée que le reste du nœud. Ce peut être une cause de rebut d'une pièce de bois.
ORSE-POUPE :
cordage simple ou à palan qui permet d'apiquer (acimer) la vergue (antenne)
ORSER :
lofer, remonter dans le lit du vent
OSTE :
cordage fixé vers le haut de la vergue (antenne) pour l'assurer aux allures portantes, au moteur ou au mouillage

PAILLOL OU PAYOL :
plancher amovible de l'embarcation
PALANGROTTE :
ligne de fond pourvue d'un plomb terminal de forme pyramidale et de deux ou trois hameçons.
PAN :
25 cm (un bateau de 28 pans mesure 7 mètres)
PAOU, PENON, BIGUON, ANTENOLLE :
bout-dehors amovible fixé au mât (arbre) et au capian
PARACLOSE
Vaigre mobile placée au-dessus des mailles pour pouvoir les visiter et les nettoyer.
PARCLOSE
Virure que l'on pose en dernier lors de la construction et qui est entrée en force.
PAVOIS
Ensemble des bordages cloués à l'extérieur des jambettes.
PAYOL :
plancher, caillebotis.
PENNE :
espar supérieur de la vergue (antenne)
PIECES MORTES
Pièces de bois constituants la liaison entre l'étrave et la quille (Brion) , et entre la quille et l'étambot (pièce morte arrière).
PLACARD
Pièce de bois avec une échancrure clouée sur un espar pour y faire passer une manœuvre (par exemple, à l'extrémité du pic pour le passage de l'écoute de la voile de flèche).
PLANE
Outil servant à retirer l'aubier des pièces de bois ou casser les arrêtes des poutres.
PLAT BORD :
planches horizontales limitant les bordages.
PLATS-BORDS
Pièces de bois plus épaisses que les lames du pont et ceinturant, avec les préceintes, les hauts du navire et servant de butée aux lames de pont.
POINTE A TRACER
Sert à rayer le bois d'un trait très fin pour prendre les marques avant la coupe et l'usinage du bois.
POINTU :
bateau de pêche méditerranéen.
PONT
Le pont, supporté par les barrots est un plancher formé par les lames de pont recouvrant le dessus de la coque. Il peut être continu et percé de quelques ouvertures, ou bien ne fermer qu'une partie de la coque, lorsque le bateau est à demi ponté. Les joints entre les lames de pont sont calfatés pour en assurer l'étanchéité. Les grands navires peuvent présenter plusieurs ponts.
PORTAGE
Partie où vient s'appuyer un objet : portage d'une ancre sur le pavois, portage de la corne sur le mât.
PORTE-MANTEAUX
Bossoirs d'embarcation installés sur le pont
POUGER :
abattre, s'écarter du lit du vent
POULACRE OU POULAQUE :
foc
PRÉCEINTES
Bordage ou série de bordages plus larges et plus épais que les autres servant de ceinture extérieure au navire pour maintenir et lier solidement entre eux les hauts des couples. Premier bordé des hauts.
PRÉLART :
bâche souple goudronnée.
QUART DE ROND
Moulure dont la saillie est déterminée par un quart de cercle. Instrument dont se sert le menuisier pour tailler la moulure de ce nom.
QUARTIERS :
panneaux d'écoutille

QUILLE
Pièce axiale longitudinale de la charpente des navires en bois. Elle se termine à l'avant par l'étrave et à l'arrière par l'étambot. Cet ensemble forme l'épine dorsale du navire. A l'intérieur, membrures et varangues viennent s'y fixer transversalement ; cela donne le squelette du bateau. En fonction du type de bateau, deux pièces peuvent venir renforcer la quille : la contre-quille (carlingue) à l'intérieur et la fausse quille à l'extérieur.
QUEUE DE SINGE :
Nœud en forme de queue que l'on trouve surtout après le sciage des pins, ils ne sont pas toujours traversant.
QUILLE :
quille, colonne verté¬brale du bateau
RÂBLURE
Feuillure triangulaire pratiquée le long de la quille et se prolongeant sur l'étrave et l'étambot, elle sert à la fixation des bordés.
RABOT
En cours d'usinage, les lames de pont et les bordés sont préparés au rabot pour les parties cintrées ou à la galère pour les parties droites ; on façonne ainsi les joints d'ouverture de calfatage.
• Le rabot rond, "à coffrer", sert à faire les creux, en particulier le coffrage du bordage par l'intérieur.
• Le rabot cintré sert pour l'intérieur des courbes.
• Le guillaume permet de faire les feuillures ou râblures.
• La varlope sert à faire les parties droites.
RACAGE
Collier fait d'un petit filin (le bâtard) sur lequel sont enfilées de petites pommes de bois. Sert à retenir l'encornât contre le mât.
ROUSTURE
Amarrage serré pour tenir l'une contre l'autre deux pièces de bois.
SABOT
Pièce de bois dans laquelle est creusée la mortaise d'emplanture du mât.
Petite pièce de bois garnie de cuir suiffé qui se trouve à l'intérieur de la mâchoire d'une corne de gréement aurique. Elle est articulée sur la corne et vient s'appliquer sur le mât où elle fait office de glissière.
RAGEOLES :
dalots, passage entre la bataiolle (pavois) et la cuberte (pont) pour évacuer l'eau
REDON
cordon, renfort en bois qui protège en ceinturant le bateau
RODES
parties inférieures de l'étrave (rode d'à-poué) et de l'étambot (rode d'à-poupe)
S'AMOURRER :
échouer volontairement l'avant du bateau sur une plage
SANGLON
Pièce de bois triangulaire qui se posait, par l'une de ses extrémités, sur la troisième partie de la quille d'un vaisseau, vers l'arrière. Les sanglons remplaçaient parfois les varangues.
SANTÈNE OU ESTIVE
chambre des filets
SARPER
remonter l'ancre
SARRETTE
serre bauquière, renfort de bois intérieur cloué sur les membrures où s'appuie¬ront les barreaux du pont
SÀRTI
hauban ou câblot de mouillage, cordage entre le bateau et la chaîne de l'encre
SAURRE
lest
SAVATE
Pièce de bois articulée entre les deux branches d'un encornât afin qu'il glisse mieux sur le mât.
SCIER
appuyer sur la rame, culer
SERRE
Pièce d'assemblage longitudinale d'un navire en bois. Les serres sont fixées aux membrures, dont elles garantissent l'écartement, et renforcent ainsi la face interne de la muraille.
On distingue trois fonctions : serre de bouchain ou d'échouage, de banc ou bauquière.
La serre-bauquière est la ceinture intérieure qui supporte les baux, sur lesquels repose le pont.

Serre de renfort : liaison longitudinale sur la coque et transversale sur une cloison, servant à diminuer la portée des membrures ou des pièces de renfort en vue d'accroître la résistance.

SERRE BAUQUIERE

Élément de charpente longitudinal faisant le lien entre les membrures et les barrots de pont.

SERRE DE BOUCHAIN

Élément de charpente longitudinal fixé sur la face interne des membrures dans le rayon du bouchain pour accroître la résistance de la coque à la flexion.

SOUSTE OU MANTILLE

balancine, cordage soutenant l'extrémité supérieure de la vergue (antenne)

TABLEAU

Partie arrière (plus ou moins inclinée) d'une coque. La lisse au-dessus du tableau s'appelle "couronnement".

TAMISAILLE

Pièce intérieure, horizontale et formant un arc de cercle. Clouée sous les baux, elle supporte l'extrémité de la barre de gouvernail (le crapaud) dont la roue commande les déplacements par l'intermédiaire des drosses.

TAQUET

Pièce de bois avec deux oreilles servant au tournage des manœuvres.

TENON

Extrémité rétrécie d'une pièce de bois qui s'encastre dans la mortaise d'une autre.

Extrémité supérieure d'un mât ou extrémité d'un beaupré taillée en carré pour recevoir le chouque. Le talon d'un bas-mât et le talon d'un beaupré sont terminés eux aussi par un tenon qui porte dans l'emplanture.

TIERCEROLS

garcettes de ris

TIMON

gouvernail (le safran ne sert que pour la cuisine ; le mot safran, employé abusivement désigne la partie du timon où agissent les filets d'eau et se nomme coué (queue)

TOLET

Bâtonnet enfoncé dans un trou pratiqué dans le plat-bord d'une embarcation et destiné à retenir un aviron pendant sa nage. Le tolet peut être solitaire, dans ce cas l'aviron devra être muni d'un erseau : anneau de cordage que l'on capelle sur le tolet. Plus généralement les tolets vont par paire, fichés côte à côte et laissant entre eux juste l'espace nécessaire pour que l'aviron puisse s'y glisser et y travailler.

TOLETIERE

Renfort posé sur le plat-bord et destiné à recevoir soit un tolet soit une dame de nage

TOMBANT OU BALUME :

chute de la voile

TONTURE

Courbure du pont dans le sens de la longueur.

TRAIT DE JUPITER

Assemblage de charpente servant à réunir deux pièces de bois bout à bout, et capable de résister à des efforts de traction ; il doit son nom au fait que sa forme rappelle celle d'un éclair, et que Jupiter était le dieu de la foudre : le trait de Jupiter est composé de deux coupes biaises à redent, de deux barbes et de deux clés de serrage.

TUBE D'ÉTAMBOT

Orifice pratiqué dans l'étambot pour laisser le passage à l'arbre d'hélice.

TRAIT DE JUPITER

technique d'assemblage de deux pièces de bois, utilisée par les char¬pentiers de marine

TRALOUCHER

empanner

TRAVERSIER OU VA-ET-VIENT :

pendille, cordage reliant la panne à l'amarre du corps mort

TRÉMAIL :

filet de pêche formé de trois nappes superposées.

TRINQUERIN :

gouttière, partie du pont la plus extérieure traversée par les jambettes (bataiolles)

TROSSE :

drosse, cordage simple ou à palan pour serrer la vergue (antenne) contre le mât (arbre)

TROU D'À-POUPE OU TROU D'HOMME :

compartiment où se met le barreur

VAIGRAGE OU VEUGLÉ

Bordage intérieur de la coque, appliqué sur la face interne des couples.

VARANGUE
Pièce de bois qui épouse la forme de la coque intérieurement, qui se fixe sur la quille. Elle sert de base aux allonges dont se compose le couple, aussi support de plancher.
VEUGLÉ OU VAIGRAGE
Ensemble des bordés formant le revêtement intérieur de la coque.
VIRER VENT D'À-POUÉ :
virervent debout
VIRERVENT D'À-POUPE :
virer lof pour lof
VIRURE
Suite de bordés ou de vaigres formant une ligne longitudinale d'un bout à l'autre du bateau.
Les principales virures extérieures sont :

- *Le galbord qui s'encastre dans la quille à la râblure.*
- *Le bouchain qui se trouve à la jonction des fonds et de la muraille.*
- *La préceinte jointive au pont.*
- *Le pavois au-dessus du pont.*

VOGUER
nager, ramer
VOGUER À LA SIÉ
ramer debout, tourné vers la prou
VOUGADO :
transit à la rame.
WABSTRING
Rabot né de la plane, se tenant à deux mains et servant essentiellement à lisser les parties internes comme externes des courbures : ajustage d'une membrure sciée.